DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210104436-20240710-202407D047-DE
Date de télétransmission : 10/07/2024
Date de réception préfecture : 10/07/2024

N° 202407D047

Département de l'Ain
Arrondissement Bourg en Bresse

VILLARS LES DOMBES

Date de la séance :
9 Juillet 2024

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 21
Absents : 6
Votants : 27

Date de la convocation :
3 Juillet 2024

Domaine
Finances
Pour : 27
Contre :
Abstention :

L'an Deux Mil vingt-quatre le 9 Juillet, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pierre LARRIEU, Maire.

Monsieur Michel MACON a été élu secrétaire de séance.

PRÉSENTS : P. LARRIEU - F. MARÉCHAL– I. DUBOIS - M. BIELOKOPYTOFF - A. MARTIN - M. MACON – E. JACQUAND – V. PEYROL- C. VALET– J. BERTHET - D.VENET - A. DUPERRIER – D. FROMENTIN - L. VIOLA -J.SAINT PIERRE - I. VAURES - S. ROGNARD - S. GUEDON - J. LIENHARDT- F.CANARD – S. BAUDIN-

ABSENTS :
S. CLOUPET a donné pouvoir à C. VALET
M.A ROUX a donné pouvoir à P. LARRIEU
F. JANET a donné pouvoir à F. MARECHAL
C. SEMINARA a donné pouvoir à V. PEYROL
P. NOBLET a donné pouvoir à J. LIENHARDT
D. SEBAI a donné pouvoir à M.BIELOKOPYTOFF

DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET CINEMA

Madame Isabelle DUBOIS, adjointe aux finances expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité d'adopter la décision modificative n°1, section fonctionnement, du budget cinéma, selon les modalités suivantes :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-61558 : Autres biens mobiliers	0.00 €	1 237.20 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**0.00 €**	**1 237.20 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-6743 : Subventions exceptionnelles de fonctionnement	1 237.20 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	**1 237.20 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	**1 237.20 €**	**1 237.20 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total Général		**0.00 €**		**0.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

✔ **ADOPTE** la décision modificative n°1 du budget cinéma dont le contenu est annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

✔ **ADOPTE** la décision modificative n°1 au budget Assainissement dont le contenu est annexé à la présente délibération.

Le 10 Juillet 2024,
Le Maire,
Pierre LARRIEU